

Regard sur Repentigny



Repentigny
S'épanouir

**Prix leadership
dans le secteur public
IAPC/Deloitte
Bronze 2013**
Politique de sécurité urbaine

**Distinction
William D. Hatfield
Réseau Environnement
Lauréat 2013**
M. Antoine Laporte

**Prix Design
Mosaïcultures Internationales
de Montréal
Lauréate 2013**
Pour son œuvre *S'épanouir*

**Prix du Carrefour
Action Municipale
et Famille
Lauréate 2013**
Le Fouineur

Réinventer notre avenir

Chantal Deschamps réunit et interpelle les leaders locaux pour stimuler la vitalité économique de la région

Devant plus de 250 personnes réunies au Centre récréatif de Repentigny le 2 avril dernier, dans le cadre du dîner-conférence de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, la mairesse repentignoise et préfète de ladite MRC, Chantal Deschamps, a livré un vibrant plaidoyer en faveur de la solidarité régionale.

Dans l'esprit de poursuivre les efforts déployés pour soutenir, renforcer et décupler la vigueur économique de la MRC de L'Assomption, la préfète et mairesse a présenté la *Stratégie de relance économique de la MRC de L'Assomption* et le *Plan stratégique de la Ville de Repentigny* devant plusieurs leaders et décideurs-clés des milieux économiques, du CLD de la MRC de L'Assomption, du maire de la Ville de Montréal, de nombreux maires de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et des représentants syndicaux des employés d'Electrolux.

Stratégie de relance de la MRC de L'Assomption

Quelques jours après la fermeture de l'usine Electrolux entraînant la perte de 1300 emplois, madame Deschamps a souligné l'appui inconditionnel de tous les partenaires du milieu - syndicats, MRC de Lanaudière, CRÉ Lanaudière et Communauté métropolitaine de Montréal - à la Stratégie de relance de la MRC. « Cette prise en charge exceptionnelle des forces vives de notre territoire a permis le développement d'une vision novatrice pour relancer l'économie de notre région. Avec cette Stratégie de relance, nous donnons une réponse adaptée à cette catastrophe majeure en favorisant le maillage interrégional au sein de crèneaux porteurs et en amorçant un cycle de conversion économique. Notre approche est un modèle pour toutes les collectivités », a déclaré la préfète.

Cette stratégie de relance, développée en trois grands axes, nécessite un investissement initial de 59,3 M\$. « Nous avons maintenant besoin d'engagements fermes et concrets des partis politiques provinciaux. Le gouvernement qui sera élu le 7 avril prochain doit identifier les sources de financement, notamment



► Les convives à la table d'honneur. Dans l'ordre habituel et à l'avant, M^{me} Isabelle Proulx, présidente de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, la mairesse M^{me} Chantal Deschamps et M. Denis Coderre, maire de Montréal. À l'arrière, M. Sébastien Rocheleau, M. Jean Tavares, M. Georges Robinson, président du CLD de la MRC de L'Assomption, M^{me} Chantal Émond, M^{me} Geneviève Beaucage et M. Stéphane Dignard, tous membres du comité exécutif de la Chambre de commerce.

par la création d'une clause MRC de L'Assomption. Aux candidats de s'engager! », de réclamer la préfète.

« Cette prise en charge exceptionnelle des forces vives de notre territoire a permis le développement d'une vision novatrice pour relancer l'économie de notre région. »

– Chantal Deschamps

M^{me} Deschamps a également annoncé la conversion des espaces inexploités en lieux attrayants et tournés vers l'activité récréotouristique. Parce que réinventer l'avenir passe également par une nouvelle vision, celle d'effacer la frontière entre l'eau et la ville. « Nous voulons que la population se réapproprie ces lieux uniques et précieux, dans la vision du récréotourisme. De fait, nous comptons rénover le secteur est du parc Saint-Laurent pour y aménager une plage urbaine (voir texte en page 3) créant ainsi le nouveau Repentigny plage », a ajouté la mairesse de Repentigny.

De plus, devant la mairesse Chantal Rouleau de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et du maire Vincent Damphousse de Varennes, Mme Deschamps a réaffirmé la volonté de la Ville de Repentigny d'adhérer au projet de mise en valeur de l'île Sainte-Thérèse. Ce projet de navette fluviale reliera l'île Sainte-Thérèse et les trois villes entre elles, permettant aux citoyens d'accéder aux rives, aux parcs et aux pistes cyclables.

Les initiatives, les idées et la volonté ne manquent pas pour la préfète et mairesse de Repentigny. « Le pôle nautique, l'occupation novatrice du territoire et notre stratégie de relance sont des grands enjeux qui nous poussent vers l'avant. Notre MRC veut participer au déploiement économique de la CMM. Je ne soulignerai jamais assez l'importance d'une métropole forte. C'est pourquoi nous avons lancé un appel à la solidarité économique partout dans le grand Montréal et nous avons été entendus. Ensemble, nous continuerons à promouvoir notre esprit d'entrepreneuriat, notre ingéniosité et notre détermination », de conclure Chantal Deschamps.



► Plusieurs maires et invités de marque assistaient à l'événement, dont M. Denis Lévesque, maire de L'Épiphanie-Paroisse, Mme Chantal Rouleau, mairesse de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Mme Chantal Deschamps, Monsieur Denis Coderre, M. Jean-Claude Gingras, maire de L'Assomption, M. Steve Plante, maire de L'Épiphanie-Ville, M. Massimo Iezzi, directeur général de la Communauté métropolitaine de Montréal et M. Martin Damphousse, maire de Varennes.

Plan stratégique de la Ville de Repentigny

En plus de faire un bilan des investissements réalisés dans le centre-ville, la mairesse de Repentigny a réitéré aux gens d'affaires les avantages qu'apportera le nouvel Espace culturel de Repentigny. La première partie de l'Espace culturel prendra forme dans les prochains mois avec la construction du Centre d'art et de création artistique. « Le milieu repentignois, notamment la communauté d'affaires, a versé 1,8 M\$ dans la campagne de souscription. L'heure est à l'action : il faut que le prochain gouvernement soit un partenaire majeur à nos côtés », a soutenu M^{me} Deschamps.



Demain la ville

Chères Repentignaises,
Chers Repentignois,
Au cours de la prochaine année, notre centre-ville prendra un nouvel élan. En effet, nous venons d’endecher le proces-
sus de réalisation de la première composante de l’Espace
culturel de Repentigny, soit l’unique Centre d’art et de
création artistique. Une des pièces maitresses de ce haut lieu
de culture lanaudois prendra enfin son essor.

La réalisation de ce projet suscitera pour plus de 40 M\$
en investissements privés. Déjà, avec la construction de
condos, restaurants et de commerces de proximité,
l’Espace culturel participe à la création d’emplois et à la
revitalisation de notre centre-ville.

La Ville de Repentigny est un acteur majeur dans la
planification et la tenue d’événements d’envergure. L’an
dernier, ces événements ont attiré près de 335 000 partici-
pants. Un exploit!

C’est là que la nouvelle Société récréotourisme Repenti-
gny prend tout son sens en venant appuyer les investisse-
ments de la Ville dans ce secteur d’activité. Elle contri-
buera à consolider davantage le positionnement distinctif
de Repentigny comme pôle récréatif.

À travers cette vision, nous voulons miser sur le potentiel
naturel et les attractions de notre territoire. Nous voulons
effacer la frontière entre l’eau et la ville. Vous le savez, nous
possédons une chance extraordinaire, notre tissu urbain est
ceinturé d’eau. C’est pourquoi notre administration travaille
actuellement sur deux projets emballants, c’est-à-dire de
créer Repentigny plage et un pôle nautique.

De fait, nous comptons rénover le secteur est du parc Saint-
Laurent pour y aménager une plage urbaine où l’on retrou-
vera une plage de sable en bordure du fleuve. Sachant que la
qualité de l’eau s’améliore d’année en année, n’excluons pas
qu’un jour nous puissions faire revivre la belle époque de
Repentigny-les-Bains!

Un deuxième projet s’intégrera parfaitement à Repentigny
plage. En collaboration avec la Ville de Varennes et
l’arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trem-
bles, la Ville de Repentigny participera à une nouvelle
navette fluviale qui reliera ces trois partenaires à la magnifi-
que île Sainte-Thérèse qui sera mise en valeur.

Ces projets attractifs généreront certainement un nouvel
achalandage bénéfique pour l’économie de notre région.

Electrolux

Il y a quelques jours, la direction d’Electrolux nous apprenait
la fermeture définitive de l’usine en juillet prochain. Cette
fermeture représente une perte de 33% des emplois du
secteur manufacturier de la MRC. Je tiens à assurer aux
1 300 travailleurs d’Electrolux un appui indéfectible de tous
les intervenants de la Stratégie de relance de la MRC de
L’Assomption. Cependant, nous avons besoin d’un engage-
ment ferme et concret du nouveau gouvernement. Il doit
identifier les sources de financement, notamment par la
création d’une clause MRC de L’Assomption, et de mettre
sur pied un comité interministériel qui assurera l’évolution
du dossier et l’obtention de résultats pour nos travailleurs.

Je suis persuadée que nos initiatives, notre résilience à
relever des adversités, nos idées novatrices et notre volonté
sans faille feront de Repentigny un endroit où la qualité de
vie et la prospérité se refléteront sur tous ses citoyennes et
ses citoyens.

Chantal Deschamps

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

La saison qui éveille les passions!

Le printemps fait fleurir la créativité des artistes et la Saison des
passionnés est là pour nous rappeler que l’art est à la portée de
tous. Le Centre d’exposition de Repentigny (CER) présente, du 25
avril au 8 juin, le rendez-vous incontournable des amateurs d’art.

Fier d’accueillir neuf expositions, le CER ouvre une fois de plus
ses portes aux écoles d’art et aux groupes sociocommunautaires
lanaudois.

Voici l’horaire des expositions :

Peinture en éveil
Conseil des arts de Le Gardeur

25 avril de 19 h à 22 h
26 avril de 13 h à 17 h
27 avril de 13 h à 16 h

Montre-nous ton talent, ta créativité
L’Association des retraités de l’enseignement
du Québec/des Affluents

2 mai de 19 h 30 à 22 h
3 mai de 11 h à 17 h
4 mai de 12 h à 16 h

Les toiles d’Aragorn
Jean-Pierre Blouin

9 et 10 mai de 19 h à 22 h

Joie de l’aquarelle

16 mai de 13 h à 21 h 30
17 mai et 18 mai de 13 h à 17 h
19 mai de 13 h à 16 h

Club photo Repentigny

23 mai de 19 h à 22 h
24 mai de 13 h à 21 h
25 mai de 13 h à 20 h

Association des devenus sourds
et malentendants du Québec

Écoute ton cœur de Suzanne Lavigne

26 mai de 17 h à 19 h
27, 28 et 29 mai de 18 h à 21 h

Association des personnes
handicapées physiques Rive-Nord

31 mai, 1^{er} au 4 juin de 13 h à 17 h

Les ateliers créatifs de Liliane Demers
Centre Laurent-Venne

7 juin de 13 h à 17 h
8 juin de 13 h à 16 h



Un printemps effervescent au Réseau des bibliothèques

Lire, c’est nourrir l’esprit et vous pourrez le faire « à bon compte »
au Réseau des bibliothèques de Repentigny cette saison. On vous
offre une programmation « épique », des conférences « mémora-
bles » et gratuites! Les dévoreurs de livres et les natures curieuses
trouveront de quoi se mettre sous la dent ce printemps. Il y en a
pour tous les goûts, dans tous les formats...même en version
numérique!

Célébration de la Journée mondiale du livre
et du droit d’auteur



Denis Monette

Les bibliothèques repentignaises
célèbreront la Journée mondiale
du livre et du droit d’auteur. Le
23 avril, à 14 h, les lecteurs sont
invités à rencontrer Denis
Monette, auteur prolifique et
renommé pour sa simplicité,
son accessibilité et sa facilité à
communiquer. Présentée à la
Bibliothèque Robert-Lussier,
cette rencontre sera suivie d’une
séance de signature.
Le même
jour, à 18 h 45, les bambins de trois ans et
plus sont invités à venir assister au
spectacle théâtre **Le livre perdu** avec la
comédienne et auteure Estelle Farfadelle.
Dans cette histoire chantée, jouée et
dansée, le précieux livre du « Qui, que,
quoi, dont, où » a disparu. Si on ne le
retrouve pas, tous les livres risquent de
s’effacer à jamais.

Des conférences pour adultes

L’arrivée du printemps rime aussi avec le
retour de la série **L’Heure du thé** et ses
conférences pour adultes : **Le goût des
épices**, avec Arik de Vienne, de la bouti-
que Épices de cru, le 17 avril à 14 h, à la
bibliothèque Robert-Lussier;



Vivre sa mémoire, avec Guillemette Isnard, neurobiologiste et
auteure , le 1^{er} mai à 14 h, à la bibliothèque Edmond-Archambault;
Explorez l’Empress of Ireland,
avec Stephan Parent, réalisa-
teur, le 15 mai à 14 h, à la
bibliothèque Robert-Lussier;
Bien manger à bon compte,
avec l’ACEF Lanaudière, le 29
mai, à 14 h à la bibliothèque
Edmond-Archambault.

Autre conférence offerte à
l’extérieur de la série L’Heure
du thé, cette fois en soirée : **Le
prêt numérique**, par Benja-
min Bond, le 5 mai à 19 h, à la
bibliothèque Robert-Lussier.
C’est là une occasion en or de
s’initier au plaisir de lire sur
une tablette numérique ou sur
une liseuse. En effet, l’idée du prêt numérique en bibliothèque a
fait son chemin pour devenir, au grand bonheur des plusieurs
usagers, une réalité qui dépasse la fiction!
Ce service est offert à Repentigny depuis
la fin de novembre 2012 déjà, avec
aujourd’hui une offre de 1200 titres. Lors
de cette conférence, vous découvrirez que
le prêt numérique est beaucoup plus convi-
vial que vous ne le croyez!



Arik de Vienne

Toutes ces activités sont gratuites. Une
inscription est par contre obligatoire. Des
laissez-passer sont disponibles un (1) mois
avant la présentation de l’activité. Pour
vous en procurer, il suffit de vous présen-
ter au comptoir de prêt de l’une des deux
bibliothèques avec Carte Bibliothèque ou
carte citoyen en main. Les réservations
téléphoniques ne sont pas acceptées.

En nouveauté

Une marque de courtoisie de vos bibliothèques

Toujours soucieux de vous offrir davantage de services et afin de
vous aider dans la gestion de vos documents, le Réseau des
bibliothèques de Repentigny a mis sur pied son tout nouveau
service, « Avis de courtoisie ».

Sur inscription, vous recevrez par courrier électronique 48
heures avant la date d’échéance de vos prêts, un avis de courtoi-
sie qui vous rappellera de rapporter ou de renouveler vos
documents. Grâce à cette nouvelle fonctionnalité, vous serez de
plus informé de la disponibilité d’un document réservé dès le

retour de celui-ci. Le service est gratuit et disponible pour tous
les abonnés.

Ce service est offert uniquement par courriel. Assurez-vous
d’avoir une adresse électronique valide à votre dossier d’abonné.
Si vous désirez bénéficier de ce tout nouveau service, transmettez
vos coordonnées au personnel du comptoir de prêt de l’une de
nos deux bibliothèques lors de votre prochaine visite.

Ce service d’avis est une courtoisie de vos bibliothèques!

L'établissement coopératif comptera 100 logements Le Havre du Petit Village se concrétise

Après plus de deux ans de développement, les membres du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Havre du Petit Village sont très heureux d'annoncer officiellement que la construction de l'immeuble débutera à l'automne 2014 et que l'entrée dans les logements est prévue pour le milieu de l'été 2015.



L'établissement coopératif de près de 100 logements sera dédié principalement aux personnes seules ou aux couples en légère perte d'autonomie âgés de 65 ans et plus de la MRC de L'Assomption. L'immeuble sera construit dans le secteur Le Gardeur de la Ville de Repentigny, sur la rue Lacombe, juste à côté du CLSC Meilleur.

Le projet est réalisé dans le cadre du programme Accès Logis de la Société d'habitation du Québec (SHQ). La Ville de Repentigny est un partenaire important dans sa réalisation.

Ce projet novateur d'habitation communautaire a pour objectif de maintenir l'autonomie et la participation sociale des personnes âgées. Il vise également à soutenir les aidants naturels afin qu'ils puissent continuer à jouer un rôle essentiel dans la vie de leurs proches, à la mesure de leurs capacités. Ainsi, ces personnes âgées de 65 ans et plus pourront continuer à vivre dans leur région, à proximité de leur famille et de leurs amis et contribuer encore longtemps à l'enrichissement de leur communauté.

On peut s'inscrire

Si le projet Havre du Petit Village vous intéresse, il est possible de vous inscrire sur la liste d'attente, et ce, sans engagement de votre part, en remplissant le formulaire d'inscription que vous pourrez trouver :

- au comptoir du Service des loisirs à l'hôtel de ville de Repentigny (435 boulevard Iberville);
- au bureau de l'AQDR de la MRC de L'Assomption, au Centre à nous (50, rue Thouin) ;
- au Centre Laurent-Venne (225, boulevard J.-A.-Paré, Repentigny);
- Ou sur Internet au cdclassomption.com/partenaires.asp sous la rubrique Coopérative Havre du Petit Village.

À noter : les personnes et les couples ayant déjà complété le formulaire seront joints d'ici mai 2014 afin de mettre à jour leurs informations.



► Le Havre du Petit village, un projet qui verra le jour en 2015.

Le comité de pilotage est formé pour la démarche MADA

Reconnue comme Municipalité amie des aînés (MADA) en 2012, Repentigny a reçu une aide financière du ministère de la Santé et des Services sociaux pour favoriser le développement actif des aînés. Afin de renforcer la culture d'inclusion sociale et de concrétiser sa vision d'une société pour tous les âges, elle bonifiera ses actions pour soutenir les aînés et les aider à vieillir tout en restant actifs. Pour ce faire, un comité de pilotage composé de citoyens et d'élus a été formé.

« La Ville de Repentigny est très proactive en ce qui a trait à la mise en place d'initiatives destinées à améliorer la qualité de vie de ses aînés. Le transport gratuit pour tous les aînés de 65 ans ou plus sur le territoire de la MRC, le programme de remboursement de l'eau, l'embauche d'un policier spécifiquement attiré aux aînés, des modules de jeu pour adultes et la mise sur pied du programme Biblio-Aidants en sont quelques exemples. Notre objectif est donc de poursuivre dans cette voie et d'adapter nos services et structures afin de soutenir nos aînés et de les aider à s'épanouir en restant actifs », de mentionner M^{me} Cécile Hénault, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire.

Composition du comité



Municipalité
amie des aînés

Le comité de pilotage est formé de M. Robert Robillard, de M^{me} Lysette Peltier, de M^{me} Nicole Langevin, de M. Jean-Marie Bédard, de M. Yvon Desrochers, organisateur communautaire au CSSSSL, de M^{me} Cécile Hénault, conseillère municipale et présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire, de M. Normand Urbain, conseiller municipal, de M. Pierre Fortier, directeur du service des loisirs, des sports et de la vie communautaire et de M^{me} Isabelle Champagne, chef de division soutien à la vie communautaire.

M^{me} Suzanne Lemieux accompagne quant à elle le groupe dans le cadre de la démarche. Des ressources provenant d'organismes repentinois viendront également se greffer à l'équipe pour enrichir les réflexions sur le portrait et les orientations.

Les membres du comité ont la responsabilité de diriger les travaux relatifs à la validation des méthodes et des outils de travail, d'identifier les acteurs clés de la communauté, de collaborer à la cueillette d'information et de contribuer à la mobilisation de la communauté pour la démarche.

Rappelons qu'une MADA est une municipalité qui :

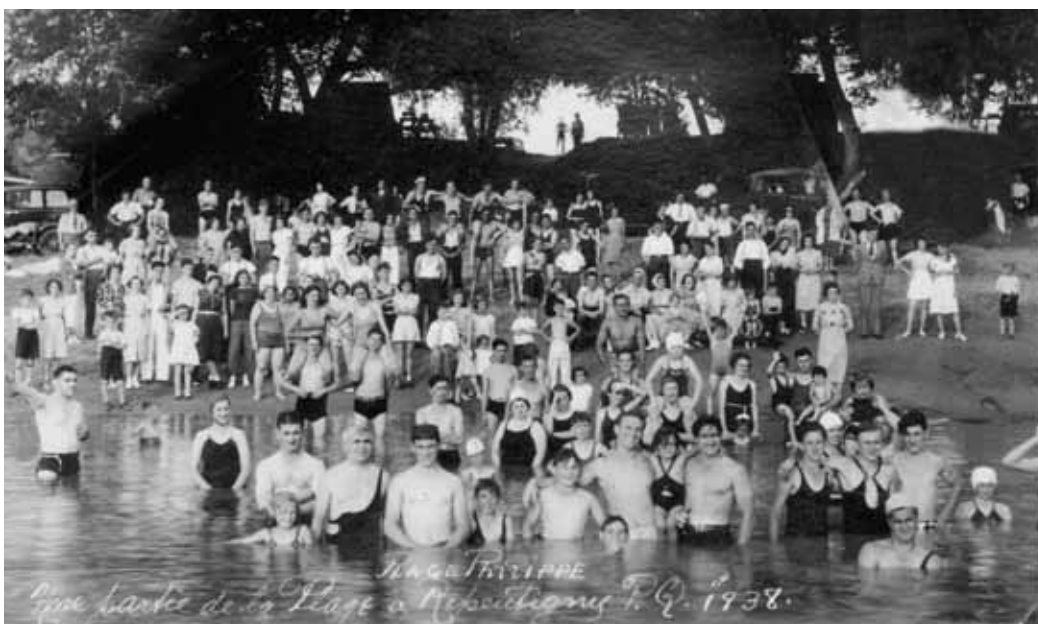
- Mets un frein à l'âgisme
- Adapte les politiques, services et structures
- Agit de façon globale et intégrée
- Favorise la participation des aînés
- S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté



► Nombreux sont les acteurs à s'impliquer pour le vieillissement actif des aînés repentinois.

Un plan directeur pour l'ensemble des berges

Lors de son passage à la Chambre de commerce le 2 avril dernier, la mairesse Chantal Deschamps a annoncé que le récréotourisme allait prendre une place de plus en plus importante à Repentigny. Accroître l'accessibilité aux berges et aux plans d'eaux est intimement lié à cette vision mobilisatrice.



Optimiser les ouvertures visuelles vers les cours d'eau, accroître la mise en place d'infrastructures et la pratique d'activités nautiques, optimiser le potentiel d'attraction du fleuve, de ses îles et de la rivière L'Assomption, ce sont là les grandes orientations rattachées au Plan directeur des berges récemment adopté.

« Parce que réinventer l'avenir passe également par une nouvelle vision, celle d'effacer la frontière entre l'eau et la ville. Nous voulons que la population se réapproprie ces lieux uniques et précieux, dans la vision du récréotourisme. De fait, nous comptons rénover le secteur est du parc Saint-Laurent pour y aménager une plage urbaine où seront présentées des activités et où l'on retrouvera une plage de sable en bordure du fleuve, créant ainsi le nouveau Repentigny plage », indique la mairesse de Repentigny.

La Ville a aussi annoncé sa participation au projet de mise en valeur de l'Île Ste-Thérèse, lequel vise à transformer l'île en parc éco-touristique. Située au cœur du fleuve Saint-Laurent, sur le territoire de Varennes, face à Repentigny et aux abords de Pointe-aux-Trembles, cette île renferme un patrimoine naturel et une faune diversifiée à seulement quelques minutes des centres urbains. Dès cet été, un projet pilote verra le jour. Des navettes fluviales relieront Repentigny, Varennes et l'île Ste-Thérèse.

► Repentigny à l'époque de Repentigny-les-Bains; ici à la plage Philippe en 1938.

Il y a un an naissait la Politique de sécurité urbaine Ville et citoyens s'unissent pour un Repentigny sécuritaire

Il y a tout juste un an, Repentigny se dotait d'une Politique de sécurité urbaine. Placée sous le thème **Ma communauté à valeurs ajoutées**, poursuivant les objectifs de renforcer la sécurité dans toutes les dimensions de la vie municipale, de favoriser l'engagement des citoyens et la mobilisation des partenaires du milieu, elle aura contribué, en peu de temps, à la récolte de résultats tangibles.

« La Politique de sécurité urbaine devient une valeur ajoutée pour chacun d'entre nous. »

– Chantal Deschamps

Plus spécifiquement, cette politique vise à consolider et à améliorer le sentiment de sécurité des Repentinois dans tous les champs d'activité. La sécurité, c'est un élément clé de la qualité de vie dans une municipalité. Une assise essentielle pour un développement social et économique durable. C'est aussi un bien collectif auquel

tous les citoyens, employés municipaux, organismes et institutions doivent contribuer.

Pourquoi une politique de sécurité urbaine ? Pour préserver les acquis et pour se doter de tous les outils susceptibles de nous aider à faire face aux nouveaux défis en matière de sécurité urbaine. En plus, elle crée un contexte favorable à la concertation et au partenariat, car tous les acteurs sont interpellés.

Une communauté à valeur ajoutée

« Je suis heureuse que la communauté s'investisse et se mobilise avec la municipalité autour d'actions concertées dans le développement de la sécurité des citoyens. La réalisation de sondages, la tenue d'un forum sur la sécurité urbaine et la journée du 13 mars dernier en sont des exemples éloquentes. Cette vision commune et partagée est le fruit de l'aspect social, mais aussi économique de la Politique. Des espaces publics, des routes et des parcs sécuritaires contribuent à stimuler l'économie locale. La Politique devient donc une valeur ajoutée pour chacun d'entre nous », mentionne M^{me} Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.



Quelques-uns des artisans lors du lancement en mars 2013.

Des réalisations concrètes

On ne le répètera jamais assez, la sécurité urbaine va bien au-delà des services policiers!

En effet, elle concerne autant l'aménagement urbain que le rapprochement intergénérationnel, la propreté des parcs et des espaces publics, la qualité de l'eau potable, la qualité de l'eau pour la baignade, la lutte contre l'exclusion sociale... en fait, tous les éléments qui contribuent de près ou de loin à rendre un milieu de vie plus sûr.

Depuis son adoption, la Politique de sécurité urbaine de la Ville de Repentigny s'est exprimée à plusieurs niveaux, engendrant dans de nombreuses sphères d'activité, des actions concrètes et concertées, contribuant à améliorer la sécurité au quotidien.

Des interventions pour rendre l'environnement urbain plus sûr

- Installation d'afficheurs de vitesse dans deux zones scolaires
- Mise en place d'une vingtaine de balises mobiles pour réduire la vitesse dans les quartiers résidentiels; portant le message *Ralentissez, attention à nos enfants*
- Mise sur pied d'une équipe policière permanente de circulation

Partie intégrante d'une stratégie globale de prévention consacrée à la sécurité routière et associée aux campagnes de prévention, la mise en place de cette escouade a grandement contribué à réduire le nombre d'accidents de 25 % sur le territoire, passant de 1037 en 2011, à 947 en 2012, pour finalement chuter à 777 en 2013.

- Installation de nouvelles caméras de surveillance à l'Île Lebel



L'installation d'avertisseurs lumineux dans les zones scolaires, où la limite de vitesse est de 30 km/h, est l'un des nouveaux outils utilisés pour davantage sensibiliser les automobilistes à la sécurité routière.

Des citoyens et des partenaires sensibilisés et mieux informés

- Campagne *Élargissez vos horizons* sur le partage de la route entre les automobilistes et les cyclistes (7^e édition)
- Développement d'une section Ados sur le site Internet de Ville et actualisation du site *Non à la violence*
- Mise en place du programme PAIR (personnel d'appel automatisé pour les retraités) est un service personnalisé d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. La Coopérative de soutien à domicile MRC de L'Assomption effectue des appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour auprès de l'abonné. Si ce dernier ne répond pas, un deuxième appel est fait dans un court laps de temps. En l'absence de réponse, une procédure dite d'alerte sera alors enclenchée et une vérification est systématiquement entreprise par la Coopérative afin qu'une personne ressource ou un policier de la municipalité vérifie si l'abonné est en détresse. Pour y avoir accès, il suffit de s'inscrire en appelant au 450 581-4621. C'est gratuit.
- Diffusion d'information sur le rôle des gardiens de parcs

L'intégration de la sécurité dans la planification des projets

- Conception sécuritaire du nouveau Skate Plaza
- Réaménagement sécuritaire de la rue Notre-Dame est
- Amorce d'une réflexion sur les mesures de réduction de la vitesse à privilégier au cours des prochaines années
- Première rencontre annuelle tenue avec les partenaires

La journée des partenaires : mobilisation citoyenne pour la sécurité

Le 13 mars dernier, un an après son adoption, une première journée de travail avait lieu avec les partenaires institutionnels et communautaires. Sous forme d'ateliers, cette rencontre a créé des lieux privilégiés d'échanges profitables, qui ont permis d'orienter quelques-unes des actions pour 2014.

« Beaucoup de travail a été réalisé et les résultats obtenus sont tangibles, ce qui nous incite à poursuivre nos efforts dans cette direction pour les années à venir », ajoute M. Raymond Hénault, conseiller municipal, président de la commission Sécurité urbaine.

Quatre grands thèmes ont été abordés dans les ateliers :

- Sécurité dans les zones scolaires
- Sécurité dans les espaces publics et commerciaux
- Prévention des incivilités et de la délinquance chez les jeunes
- La sécurité des aînés

Le 13 mars dernier, partenaires du milieu et intervenants municipaux ont échangé lors d'ateliers qui ont notamment permis de définir et de cibler certaines des orientations en matière de sécurité urbaine pour 2014.

Cette journée de discussions et de réflexion a été une belle réussite. Les partenaires ont manifesté un intérêt certain et fait preuve de grande ouverture à discuter des thèmes choisis. À n'en pas douter, la volonté de poursuivre les échanges et la collaboration est présente!

Qui plus est, pour la Ville, ce fut là une belle occasion d'établir de nouveaux contacts et de cibler plusieurs pistes d'actions intéressantes.



Le travail se poursuit

La récente rencontre annuelle du 13 mars avec les partenaires a permis de définir les grands enjeux locaux qui touchent la sécurité urbaine et de dégager certaines priorités d'action pour l'année 2014.

La Ville et ses partenaires collaborateurs visent quatre grands objectifs :

- L'amélioration de la sécurité sur les voies de circulation et dans les espaces publics
- Le renforcement des actions et des programmes municipaux favorisant l'intégration et la prévention
- La promotion du civisme, de la responsabilisation et de l'engagement citoyen
- La concertation/partenariat avec d'autres institutions, groupes communautaires et avec le secteur privé

En lien avec ces cibles, des actions ont été priorisées :

- La refonte des règlements d'urbanisme
- L'augmentation de la patrouille policière à vélo et la bonification du programme d'entretien des pistes multifonctionnelles et cyclables

- La poursuite de la formation des employés municipaux appelés à intervenir auprès des personnes plus vulnérables
- L'intensification des inspections relatives à la sécurité des piscines
- L'identification des groupes d'âge ciblés sur les modules de jeux dans les parcs
- La poursuite de l'implantation du système d'appels automatisés pour les avis d'ébullition d'eau et les autres mesures d'urgence
- La mise en place de la démarche Municipalité amie des aînés (voir autre texte page 3)
- La révision des programmes et des activités contribuant à favoriser l'inclusion sociale
- La promotion des projets à caractère intergénérationnel
- Le développement d'un partenariat avec l'organisme L'Avenue, justice alternative sur la médiation citoyenne

La Politique repentinoise reconnue à l'échelle nationale

Rappelons que pour le caractère novateur de sa Politique de sécurité urbaine, la Ville de Repentigny a reçu le 13 février dernier, à Toronto, le Prix Bronze du leadership dans le secteur public décerné par l'institut d'administration publique du Canada (IAPC) et Deloitte.

Et Repentigny se mesurait à bien plus grande qu'elle, car elle était en lice aux côtés des Villes de Toronto et d'Edmonton, ce qui confère à ce prix une valeur ajoutée.

Le programme des Prix IAPC Deloitte de leadership dans le secteur public vise à reconnaître les organismes qui ont fait preuve de leadership exceptionnel en prenant des mesures audacieuses pour améliorer le Canada, par l'avancement de la gestion et des politiques publiques.

« Ce prix est une reconnaissance publique de l'excellence et il encourage en outre l'innovation. Célébrant les contributions des équipes municipales, il confère à Repentigny un très grand honneur qui profite à notre organisation, à ses membres, mais aussi à toute la communauté », s'est exprimé le président la commission de Sécurité urbaine, M. Raymond Hénault, présent à la cérémonie.



Plus de 3800 aînés répartis dans plus de 900 municipalités au Québec sont abonnés à PAIR. En 2013, le programme Pair a contribué à sauver 117 vies. Ce service est offert gratuitement à toutes personnes retraitées, malades ou vivant seules.

Photo prise à l'occasion de la remise du prix à Toronto. On y voit entre autres les conseillers municipaux Raymond Hénault et Francine Payer, respectivement président et membre de la commission Sécurité urbaine, Isabelle Champagne, chef de division soutien à la vie communautaire et Helen Dion, directeur du service de police à la Ville de Repentigny. Ils sont accompagnés des représentants de l'IAPC.

25 ans consacrés à la cause des femmes

Le 12 mars dernier, dans le cadre d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville de Repentigny, les autorités municipales ont voulu rendre hommage à l'organisme Regard en Elle qui souligne cette année ses 25 ans d'existence.

Reconnue comme maison d'aide et d'hébergement pour femmes violentées dans un contexte conjugal accompagnées ou non d'enfants, ses services sont offerts 24 heures par jour, sept jours par semaine. Un vingtaine d'employés, épaulés par une cohorte de bénévoles, y travaillent.

Dans son rapport d'activités 2012-2013, Regard en Elle indique avoir accueilli 136 femmes et enfants pour une durée moyenne de séjour de 29 jours.

Plusieurs services offerts

Hébergement, ligne d'écoute, suivi individuel, rencontres thématiques, rencontre de vie de groupe, accompagnement des enfants hébergés, animation, soutien aux femmes dans le besoin, présences à des tables régionales de concertation, ce sont là quelques exemples des nombreux services offerts.

La porte-parole de l'organisme, l'artiste repentignoise Alexandra Bastien, a signé le livre d'or de la Ville en présence de la mairesse Chantal Deschamps.



Le président de la Fondation Richelieu, Gilles Guertin, à profité de la tenue de cette réception civique pour remettre à l'organisme un don de 1 000 \$. On le voit ici entouré de la directrice générale de la maison d'aide et d'hébergement et de la présidente de Regard en Elle, Mmes Nathalie Lemieux et Nicole Fontaine.

En 2015

Repentigny accueillera le Championnat canadien de baseball pee-wee AA

Du 20 au 24 août 2015, Repentigny va présenter au parc Laverdière le Championnat canadien de baseball pee-wee AA. Une première chez nous!

Pas moins de huit équipes en provenance du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et des provinces maritimes vont s'y disputer les grands honneurs.

L'organisation de ce championnat a été confiée à l'organisme Baseball Charlemagne/Le Gardeur qui présente l'événement en collaboration avec Baseball Québec, Baseball Canada et la Ville de Repentigny.

Les jeunes pee-wee, âgés de 13 ans et moins, évolueront sur les terrains Venne et Campeau du parc Laverdière.



Des joueurs de la région représenteront Lanau-dière et le Québec lors de ce championnat canadien.

Inspection des bâtiments, une bonne habitude à prendre !

Le Service de prévention et de lutte contre les incendies propose des fiches informatives pour l'inspection des bâtiments. Elles sont indispensables aux propriétaires d'édifices à logements ou d'immeubles commerciaux qui doivent se conformer au règlement municipal en matière de sécurité incendie. Une inspection régulière permet de réduire considérablement le risque d'incendie et ainsi, de sauver potentiellement des vies.

Les fiches se déclinent selon le type d'édifice :

- Commercial et industriel
- Immeuble d'habitation
- Résidentiel unifamilial
- Restauration

Pour chaque type de bâtiment, vous retrouverez des points d'inspection détaillés. Ces

points concernent entre autres les cages d'escalier, les corridors communs, l'éclairage, les panneaux de sorties et autres.

Un coffre à outils pour les propriétaires d'édifices à logements et d'immeubles commerciaux

En complément aux fiches, les propriétaires de bâtisses à logements et d'immeubles commerciaux trouveront des consignes à suivre en cas d'incendie. Sous forme d'affichette, elles doivent être installées bien à la vue et dans des endroits stratégiques comme les corridors communs et les portes de sortie.

Vous trouverez les fiches d'inspection et les éléments du coffre à outils au ville.repentigny.qc.ca, sous l'onglet incendies.



Tournoi provincial de hockey de l'ATPA à Repentigny

Des équipes de partout au Québec défendront les couleurs de leur ville

L'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) – Chapitre du Québec tiendra la 28^e édition de son tournoi de hockey à Repentigny, du 24 au 27 avril prochain.

C'est une première pour la Ville de Repentigny et l'ATPA. Plus d'une cinquantaine d'équipes provenant de partout au Québec sont attendues aux deux arénas repentignois récemment rénovés. La coprésidence du tournoi est assurée par Éric Chartré, conseiller municipal et président de la commission Services urbains, et Sylvie Bouchard, directrice du Service des travaux publics.

Le tournoi, qui s'autofinance grâce à ses nombreux partenaires et participants, redonne à la communauté qui l'accueille. Les profits du tournoi seront remis à deux organismes repentignois : la Ligue de hockey mineur de Repentigny et l'organisation de hockey mineur Charlemagne-Le Gardeur-L'Assomption.

Les joueurs participants travaillent dans différents services : pompiers, travaux publics, policiers, loisirs, etc. L'événement



Éric Chartré, président de la commission Services urbains à la Ville de Repentigny, et Sylvie Bouchard, directrice du Service des travaux publics, partagent la présidence d'honneur du tournoi. Ils sont accompagnés de Luc Duval, responsable du tournoi à l'ATPA.

permet aux employés municipaux de partout au Québec de se rassembler et d'échanger.

À propos de l'ATPA

L'Association des travaux publics d'Amérique – Chapitre du Québec est un organisme à but non lucratif qui regroupe des gestionnaires des travaux publics. L'ATPA a pour mission de faire avancer les travaux publics en suscitant l'échange entre ses membres, en promouvant la formation et en établissant des partenariats durables avec les organismes ayant un intérêt lié à nos nombreux domaines d'activités.

L'ATPA - Chapitre du Québec est l'un des 67 chapitres de l'American Public Works Association qui regroupe 29 000 membres.

Pour venir encourager les équipes repentignaises, consultez l'horaire des matchs au quebec.cpwa.net.

Première Repentignoise intronisée au Panthéon des sports

Marilou Cousineau, une carrière exceptionnelle

En novembre dernier, la gymnaste canadienne Marilou Cousineau est devenue la première Repentignoise admise au très sélect Temple de la renommée du Panthéon des sports du Québec.

Désireuse de souligner cette intronisation, la Ville de Repentigny



Les dirigeants du Club Gymnika et ceux du Complexe sportif Gilles Tremblay ont profité de cette soirée pour annoncer officiellement que le gymnase du Complexe portera dorénavant le nom de Gymnase Marilou Cousineau. Accompagnent Marilou Cousineau et la mairesse Chantal Deschamps, la présidente du Club Gymnika, Mélanie Lemaire-Perreault et le président du conseil d'administration du Complexe sportif Gilles Tremblay, Mario Morais.

a convié près d'une centaine de personnes à une réception civique en l'honneur de cette ambassadrice reconnue par sa communauté. L'activité, tenue le 27 février, a réuni parents, amis, collègues de travail et représentants de la gymnastique canadienne et québécoise.

Ayant débuté la gymnastique artistique à l'âge de 5 ans (avec le Club Gymnika au départ et le Club Gymnix par la suite), Marilou a récolté de nombreux honneurs en carrière, dont les



titres de championne québécoise en 1990 et en 1991, championne canadienne en 1993, gymnaste de l'année au Canada en 1993-1994 et athlète de l'année au Québec en 1996.

Ses pairs lui ont aussi décerné le Prix Marcel-Bonin en 1995, le Prix Philippe-Chartrand en 1996 et l'UQAM lui a remis le Prix Reconnaissance, décerné par la faculté des sciences en 2011.

Marilou Cousineau est la seule gymnaste canadienne de l'histoire à avoir participé à cinq championnats du monde, ce qui est exceptionnel. Elle a marqué à sa façon, son sport. Même qu'aujourd'hui, un mouvement de gymnastique porte son nom « le Cousineau », un élément acrobatique innovateur à la poutre.

Son après-carrière l'a mené au Cirque du Soleil où elle a participé, à titre de gymnaste, au spectacle Nouba à Orlando (Walt Disney World Resort)

Aujourd'hui, Marilou met son expérience à profit à l'École nationale de cirque de Montréal où elle est coordonnatrice et enseignante en arts du cirque.



La famille de Marilou. À l'avant, sa mère Diane Ouimet. À l'arrière : son père Paul Cousineau, Chantal Deschamps, Marilou, son mari René Horisberger, Nati Escamilla, femme de Martin Cousineau, frère de Marilou. Accompagne le groupe, Jacques Baril, président du CA du Panthéon des sports du Québec.

Horaire des terrains de tennis

Si la température le permet, les amoureux du tennis seront heureux de pratiquer leur sport préféré dans sept parcs de Repentigny du 18 avril au 19 octobre. 28 terrains sont mis à la disposition des citoyens et des clubs-écoles qui pourront y parfaire leurs revers et services.

Notez que les terrains du parc Laroche ne seront pas accessibles au public du 8 août jusqu'au début septembre. Du 22 au 27 août, les activités du parc Rivest seront transférées aux terrains de la JBM. Pour plus de détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca.

TENNIS EXTÉRIEUR

RÈGLEMENTS SUR LES TERRAINS

- Dates d'ouverture : 18 avril au 19 octobre (si la température le permet);
- Heures d'ouverture de 7 h à 23 h (à l'exception de la période des camps de jour);
- Samedis et dimanches libres;
- Les terrains sont exclusivement réservés aux Repentignois(es);
- Une rotation des joueurs doit être effectuée à toutes les 30 minutes en commençant par les premiers arrivés;
- La priorité est accordée aux joueurs de double;
- Le port de souliers de tennis et d'une tenue vestimentaire adéquate est obligatoire;
- Il est défendu de s'appuyer contre le filet;
- Les bicyclettes, planches à roulettes et patins à roues alignées sont strictement interdits sur les terrains.

Club de tennis adulte de Repentigny (Club)
5 mai au 7 août
Horaire spécial du 11 août au 2 octobre

Académie de tennis Momentum (ATM)
HP : Haute-performance; JR : Junior

450 470-3400 • ville.repentigny.qc.ca

OCCUPATION DES TERRAINS

DE LA SEIGNEURIE

2 TERRAINS	L	M	M	J	V
7 h à 9 h	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE
9 h à 12 h	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE
12 h à 16 h	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE
16 h à 22 h	ATM	ATM	LIBRE	LIBRE	LIBRE

LAROCHELLE*

6 TERRAINS	L	M	M	J	V
7 h à 9 h	HP	HP	HP	HP	HP
9 h à 12 h	HP	HP	HP	HP	HP
12 h à 16 h	HP	HP	HP	HP	HP
16 h à 23 h	Club	Club	LIBRE	ATM	LIBRE

* Samedi de 9 h à 11 h – Cours parents / enfants (2)

RIVEST

4 TERRAINS	L	M	M	J	V
7 h à 9 h	Camp	Camp	Camp	Camp	Camp
9 h à 12 h	Camp	Camp	Camp	Camp	Camp
12 h à 16 h	Camp	Camp	Camp	Camp	Camp
16 h à 23 h	ATM	Club	Club	Club	LIBRE

CHAMBERLAND

4 TERRAINS	L	M	M	J	V
7 h à 9 h	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE
9 h à 12 h	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE
12 h à 16 h	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE
16 h à 23 h	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE

CHAMPIGNY

4 TERRAINS	L	M	M	J	V
7 h à 9 h	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE
9 h à 12 h	JR	JR	JR	JR	JR
12 h à 16 h	JR	JR	JR	JR	JR
16 h à 23 h	Club	ATM	Club	ATM	LIBRE

THIFAULT

4 TERRAINS	L	M	M	J	V
7 h à 9 h	Camp	Camp	Camp	Camp	Camp
9 h à 12 h	Camp	Camp	Camp	Camp	Camp
12 h à 16 h	Camp	Camp	Camp	Camp	Camp
16 h à 23 h	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE

* Service de garde de 6 h 30 à 9 h et 16 h à 18 h (2)

JBM

4 TERRAINS	L	M	M	J	V
7 h à 9 h	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE
9 h à 12 h	JR	JR	JR	JR	LIBRE
12 h à 16 h	JR	JR	JR	JR	LIBRE
16 h à 23 h	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE	LIBRE

() : Nombre de terrains occupés

Repentigny
Séparoir

Faites le grand ménage du printemps et visitez nos écoparcs

Dès avril, profitez des heures d'ouverture prolongées de l'écoparc de Repentigny ou de celui de la MRC de L'Assomption pour libérer votre espace intérieur de matériaux accumulés au fil du temps. C'est gratuit!

L'écoparc de Repentigny est situé au 336, rue Charles-Marchand tandis que celui de la MRC de L'Assomption est situé au 134,

chemin des Commissaires à L'Assomption (parc industriel). Tous les citoyens désirant utiliser les services des écoparcs doivent présenter leur permis de conduire sur place.

Consultez la liste des matériaux acceptés et renseignez-vous sur les quantités autorisées sur notre site Internet.

Horaire des écoparcs		
Jours	Écoparc de de Repentigny (16 avril au 15 novembre)	Écoparc de la MRC de L'Assomption (1 ^{er} avril au 30 novembre)
Lundi	Fermé	13 h à 19 h
Mardi	Fermé	13 h à 19 h
Mercredi	15 h à 18 h 30	13 h à 19 h
Jeudi	Fermé	13 h à 19 h
Vendredi	12 h 30 à 18 h 30	13 h à 19 h
Samedi	9 h à 16 h 30	9 h à 17 h
Dimanche	9 h à 16 h 30	9 h à 17 h
Jours fériés	7 h 30 à 19 h 30	9 h à 17 h



Activités vertes en bref...

Conférence sur la pelouse écologique
Jeudi 24 avril 2013, 19 h

Bibliothèque Robert-Lussier

Cette nouvelle classe de «tapis vert» vous fera épargner temps et argent... tout en minimisant votre empreinte écologique.

GRATUIT. Inscription obligatoire. Laissez-passer disponibles depuis le 24 mars. Pour vous en procurer, il suffit de vous présenter au comptoir de prêt de l'une des deux bibliothèques. Les réservations téléphoniques ne sont pas acceptées.

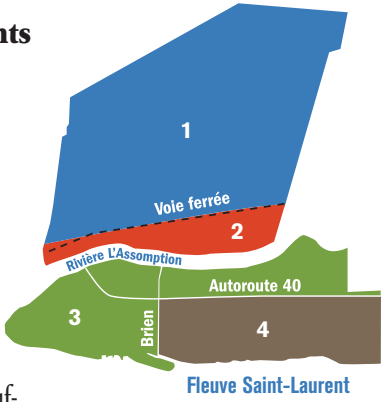


Collecte des encombrants
Secteurs 1 et 2 : 7 mai
Secteur 3 : 5 mai
Secteur 4 : 6 mai

Profitez de cette collecte pour donner une seconde vie à vos encombrants. En font partie, les appareils électroménagers, réfrigérants domestiques, électroniques ou de chauffage, le mobilier et tout autre objet d'usage domestique de grande dimension qui excède un mètre (1 m) de longueur ou qui pèse plus de vingt-cinq kilogrammes (25 kg).

Les pneus, matelas, résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et autres matériaux secs y sont exclus. Consultez le bottin vert sur notre site Internet pour connaître les alternatives pour vous en défaire.

Pour votre vieux réfrigérateur ou congélateur, il existe également deux programmes de récupération d'Hydro-Québec soit «RECYC-FRIGO » ou « Remplacement de frigo pour les ménages à faible revenu ». Renseignez-vous sur ces programmes sur notre site Internet, dans la section vie citoyenne/environnement.



Lutte contre l'agrile du frêne Les branches maintenant interdites dans les collectes hebdomadaires

Afin de prévenir les risques de propagation de l'agrile du frêne, la Ville de Repentigny est contrainte d'interdire le dépôt des branches d'arbres (peu importe l'essence) aux ordures ménagères ou lors de la collecte des résidus verts.

Cette nouvelle mesure est mise en place conformément aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Malgré que la présence de cet insecte nuisible n'ait pas encore été détectée sur son territoire, Repentigny est située dans une zone réglementée par cette instance.

Qu'est-ce que l'agrile du frêne?

Bien qu'il ne présente aucun risque pour la santé humaine, ce petit coléoptère, extrêmement destructeur, s'attaque à toutes les essences de frênes provoquant sa mort en quelques années. L'agrile du frêne se reconnaît à sa couleur vert émeraude ou vert cuivré. Originaire d'Asie, cet insecte est apparu pour la première fois en Amérique du Nord en 2002, où il n'a aucun ennemi naturel. Il s'est depuis propagé de plus en plus chaque année pour atteindre la couronne nord de Montréal, sans toutefois avoir été détecté à Repentigny.

La dispersion de l'agrile du frêne est accélérée par le déplacement du bois mort, notamment du bois de chauffage. C'est aussi pourquoi, à Repentigny, il est désormais interdit de jeter ses branches aux ordures considérant que les matières qui y sont

recueillies sont transportées au site d'enfouissement sanitaire de la ville de Berthier qui, elle, ne fait pas partie de la zone réglementée par l'ACIA.

Les autorités repentignaises sont donc très vigilantes en ce qui concerne la problématique de l'agrile du frêne. Un inventaire des frênes présents dans les parcs et sur l'emprise de la ville a été effectué. Il faut savoir que le frêne était une essence populaire dans les villes, vu sa résistance à la pollution et au stress urbain. Par ailleurs, depuis plusieurs années, la municipalité s'assure de varier les essences d'arbres lors de ses travaux de plantation.

Les alternatives à la collecte des ordures

Pour freiner la propagation de cet insecte, il est essentiel de disposer de ses résidus ligneux d'une manière adéquate. Profitez d'abord des collectes de branches offertes gratuitement par la municipalité deux fois l'an, soit les 19 mai et 3 novembre. Utilisez sinon nos écoparcs ou ayez recours aux services d'un entrepreneur privé. Il faut noter que lors des collectes de branches, seuls les ballots d'un poids maximal de 25 kilos (55 livres) et d'une longueur de 1,5 m (5 pieds) sont acceptés. Le volume d'un ballot ne doit pas excéder 60 cm (24 pouces) de diamètre.

Préserver l'intégrité naturelle du territoire repentignois est un défi de taille que la municipalité entreprend relever de pair avec sa communauté.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 13 mai 2014, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr	450 585-3410 cyr@ville.repentigny.qc.ca
District 2 Georges Robinson	450 654-9746 robinson@ville.repentigny.qc.ca
District 3 Denyse Peltier	450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
District 4 Cécile Hénault	450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
District 5 Éric Chartré	514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
District 6 Sylvain Benoit	514 602-4793 benoits@ville.repentigny.qc.ca
District 7 Raymond Hénault	450 581-0319 henault@ville.repentigny.qc.ca
District 8 Normand Venne	450 585-6497 vennen@ville.repentigny.qc.ca
District 9 Martine Gendron	450 721-6699 gendronm@ville.repentigny.qc.ca
District 10 Bruno Villeneuve	514 266-2987 villeneuveb@ville.repentigny.qc.ca
District 11 Francine Payer	450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca
District 12 Normand Urbain	450 585-3221 urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny
URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

M Hebdo Rive Nord Partenaires des situations d'urgence
103.5FM
Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.
Réalisation : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Infographie : **JB2design**
Impression : **Imprimerie Jacques Ross**
Distribution : **Postes Canada**
Tirage : **35 700 exemplaires**

